



Incendie à Grande-Synthe : l'impasse de la Manche s'est encore assombrie

L'hypocrisie diplomatique qui se joue à Calais comme à Grande-Synthe doit cesser, elle conduit la France à contrôler la frontière d'un pays tiers et les personnes migrantes à se mettre en danger.

Un incendie s'est propagé dans le camp de la Linière dans la nuit du 10 au 11 avril, réduisant en cendres une initiative de mise à l'abri dans des conditions dignes de personnes exilées « en transit » vers la Grande-Bretagne. Ce drame souligne l'urgence de créer plusieurs lieux d'accueil humanitaire dans une région où de nombreuses personnes continuent à arriver dans l'espoir de traverser la Manche. En effet, le démantèlement du bidonville de Calais n'a pas mis fin à l'attraction du Royaume-Uni. L'État français doit sortir du statu quo et assumer son devoir de protection humanitaire de femmes, d'hommes et de mineurs isolés se trouvant en danger actuellement. « L'impasse de la Manche s'est encore assombrie, mettant en danger encore plus de personnes en demande de protection : l'État ne peut pas persister dans ce déni de réalité », affirme Geneviève Jacques, présidente de La Cimade. Le 28 février dernier, La Cimade interpellait avec ses partenaires – Amnesty International France, Médecins du Monde, le Secours Catholique, Emmaüs France, Médecins Sans Frontières, le Mouvement français pour le Planning familial et la Fondation Abbé Pierre – les ministres français de l'intérieur et du logement, sur « la nécessité de créer plusieurs lieux d'accueil humanitaire dans le Calaisis et le Dunkerquois pour permettre aux personnes migrantes de sortir de l'errance et des graves dangers auxquels elles sont exposées » face aux « conditions de vie et de sécurité devenues critiques à l'intérieur du camp » et à « l'apparent silence des autorités administratives et judiciaires ». La demande de réunion de crise est restée sans réponse. La Cimade, qui assure une permanence d'accès aux droits installée dans la ville de Grande-Synthe depuis un an, réitère plus que jamais la nécessité de créer des lieux d'accueil humanitaire sur le littoral. De plus, les personnes exilées qui souhaitent, après information, demander l'asile en France, doivent pouvoir le faire depuis un lieu aux conditions d'accueil dignes, avec un réel accompagnement social, sans risquer d'être renvoyées dans un autre pays européen en application du règlement « Dublin ». Enfin, pour les personnes qui souhaitent rejoindre le Royaume-Uni, les démarches doivent être soutenues par l'État français. L'hypocrisie diplomatique qui se joue à Calais comme à Grande-Synthe doit cesser, elle conduit la France à contrôler la frontière d'un pays tiers et les personnes migrantes à se mettre en danger. > Plus d'informations à retrouver dans le rapport d'observation: Frontières européennes. Défense d'entrer? Illustrations à travers les situations à Calais, Ceuta et Melilla et en Sicile.

